



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2439

"Groupe scolaire Condé - Regroupement des restaurants" - 37 rue de Condé, à Lyon 2ème -  
Opération n° 02006508 - Lancement des travaux de l'opération et affectation complémentaire  
d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006

Direction de la Construction

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 9 MARS 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI,  
Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS,  
Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme  
ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS  
BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC,  
Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme  
DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS,  
Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M.  
CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme  
POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER,  
M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M.  
SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL),  
Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2023/2439 - "GROUPE SCOLAIRE CONDE - REGROUPEMENT DES RESTAURANTS" - 37 RUE DE CONDE, A LYON 2EME - OPERATION N° 02006508 - LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME N° 20006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupe scolaire Condé - Réhabilitation et regroupement des restaurants scolaires ».

Par délibération n° 2022/1620 du 31 mars 2022, vous avez approuvé le lancement des études de l'opération n° 02006508 « Groupe scolaire Condé - Regroupement des restaurants », et l'affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006.

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 », n° 2021-1, programme n° 20006.

Le restaurant actuel réparti sur les deux sites de part et d'autre de la rue de Condé ne peut plus accueillir le nombre d'enfants nécessaire. Les conditions de travail du personnel sont difficiles et l'école manque de locaux annexes.

Cette opération concerne l'école maternelle (EI 02 006) et partiellement l'école élémentaire (EI 02 007).

Le projet qui vous est présenté aujourd'hui comprend :

- Pour l'école maternelle :
  - o la reconstitution complète du rez-de-chaussée intégrant un restaurant scolaire, pour les maternelles en service à table, et pour les élémentaires en self ;
  - o la création de locaux pour le personnel conformes aux normes d'hygiène et de conditions de travail ;
  - o la réorganisation des locaux de l'étage avec création d'un volume complémentaire pour installer le dortoir en R+1 ;
  - o la création de sanitaires et la rénovation des locaux au R+1 ;
  - o la rénovation de la façade sur la rue de Condé ;
  - o l'isolation thermique, le remplacement des fenêtres, la pose de protections solaires, la rénovation de l'éclairage ;
  - o la réfection de la cour intégrant la démarche cours nature ;
  - o la dernière tranche de travaux relative à la mise en accessibilité.
  
- Pour l'école élémentaire :

- l'aménagement de l'ancien restaurant en une salle d'activité ainsi qu'une loge ;
- la rénovation de la chaufferie.

Après consultation, conformément au code de la commande publique, les études de maîtrise d'œuvre de cette opération ont été confiées au groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Atelier d'Architecture Marin Frery, pour un montant de 133 196,00 €HT.

Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant-projet définitif est de 2 950 000 €TTC (valeur décembre 2022), dont 10 000 €TTC pour le mobilier, hors découverte d'amiante.

Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006.

Les marchés de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé, de contrôle technique et autres marchés d'études, seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, n° 2022/1620 du 31 mars 2022, et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 2° arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

## **DELIBERE**

- 1- Le lancement des travaux de l'opération n° 02006508 « Groupe scolaire Condé - Regroupement des restaurants » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20006.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon - programme n° 20006, AP n° 2021-1, opération n° 02006508 -, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

	Réalisé antérieur : 65 117,95 €;
2023 :	500 000,00 €;
2024 :	2300 000,00 €;
2025 :	84 882,05 €;

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions éventuelles auprès de l'État, auprès de la Région mais aussi toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET